

Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret du 16 mars 2021

Dûment convoquée, conformément à l'article VII des Statuts, l'Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret s'est tenue le mardi 16 mars 2021, à 18 heures 30, en visioconférence, en raison du contexte sanitaire et conformément aux dispositions de l'Ordonnance no 2020-1497 du 2 décembre 2020 portant prorogation et modification de l'ordonnance no 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

Alain BOYER, Président, ouvre la séance, il adresse ses salutations et ses remerciements aux représentants des comités départementaux et présente les excuses reçues des comités départementaux absents.

Après examen des feuilles de présence, **40 organismes départementaux sur 58** affiliés au CDOS, à jour de leur cotisation, sont connectés. Le quorum fixé par l'article VII paragraphe II des statuts étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.



Organismes départementaux présents : 40

ATHLETISME – ASPTT – AUTOMOBILE – AERONAUTIQUE – BADMINTON – BASKETBALL – BILLARD – BOWLING ET SPORTS DE QUILLES – CANOE-KAYAK – CLUB ALPIN ET DE MONTAGNE – CYCLOTOURISME – ESCRIME – FFMJS – FFEPGV – FFSU – FSCF – FOOTBALL – FOOTBALL AMERICAIN – GOLF – GYMNASTIQUE – HANDBALL – HOCKEY SUR GAZON – HOCKEY SUR GLACE – JUDO – NATATION – PARACHUTISME – PECHE SPORTIVE – PETANQUE – RANDONNEE PEDESTRE – ROLLER ET SKATEBOARD – RUGBY – SPORT BOULES – TENNIS – TENNIS DE TABLE – TIR – TIR A L'ARC – UFOLEP – UNSS – VOILE – VOLLEY-BALL

Organismes départementaux excusés : 2

COURSE D'ORIENTATION – SPORT ADAPTE

Organismes départementaux absents : 16

AVIRON – BOXE – CYCLISME – EQUITATION – ETUDE-ET-SPORT-SOUS-MARIN – FFPMMS-SPORT-POUR-TOUS – HALTEROPHILIE – KARATE – HANDISPORT – MOTOCYCLISME – SAUVETAGE SECOURISME – SPELEOLOGIE – SPORT DE GLACE – TAEKWONDO – TWIRLING BATON – USEP

VALIDATION DES MODALITES D'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités de d'organisation de l'assemblée générale liées au contexte sanitaire sont adoptées à l'unanimité.

HOMOLOGATION DES P.V. DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2020

Les procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 11 février 2020 sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT MORAL – RAPPORT D’ACTIVITES par Alain BOYER

Que dire, que commenter, quel bilan tirer, d’une année obscurcie par la crise, totalement surréaliste, où toutes les actions, les initiatives, les projets furent mis à mal.

Pourtant, comme souvent, nous avançons résolument optimistes afin de boucler de la meilleure façon, la quatrième et dernière année de la mandature. Celle-ci devait plus encore préparer les contours de la prochaine. Quelle déception, quel gâchis ! Espérons, simplement que tous les sacrifices, les pertes, les désillusions, les efforts du mouvement sportif, ne demeurent pas vains. Pratiquement toutes les disciplines subissent l’onde de choc négative et perdent de très nombreux licenciés.e.s. Ces reculs risquent, in fine, de déstabiliser les équilibres financiers. Cela récompense, en passant, les bonnes gestions passées. Posséder un fonds de roulement sécurise les équipes par gros temps.

Comme dit plus haut, 2020 s’annonçait donc plutôt clair et serein : un comité directeur présent, consciencieux, une trésorerie stricte et saine, de nombreux projets, un pôle salarié s’étoffant avec l’embauche d’un technicien sportif, auguraient des lendemains vivants, enthousiastes, gonflés d’espérance.



Mars arriva ! Tout bascula ! Tout s’arrêta.

Néanmoins, nous fûmes efficaces dans les périodes autorisées. Aujourd’hui des connexions existent auprès de plusieurs collectivités. Nous saurons les retrouver, lorsque l’environnement sanitaire le permettra. Plusieurs formations « Basicompta », « premiers secours » purent tout de même se dérouler. En revanche, pas de journée olympique, ni de vacances olympiques et sportives, pas même de soirée des comités, tout comme les Trophées de la jeunesse. Une hécatombe ! Bref une année catastrophe, que vous connaissez, puisque vécue ensemble ! Et malheureusement 2021 se positionne à l’identique. Nous ne pouvons rien faire, simplement attendre l’éloignement de ce virus ravageur, anxiogène, en restant très prudents.

Hélas, cette l’année tourmentée fût aussi endeuillée par la disparition de l’un des nôtres : Etienne MORIN. Il affronta la maladie courageusement, mais au fil des mois le combat devenait inégal ; lui qui en livra de nombreux, tout au long de sa vie de judoka. En cette soirée, ayons une pensée émue en souvenir d’un grand dirigeant, affable, volontaire et entreprenant.

Avant de refermer le livre des souvenirs, regardons rapidement dans le rétroviseur d’une mandature animée. De grands événements bousculèrent la vie régulière, monotone parfois du mouvement sportif. La palme revient incontestablement à l’obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques, une fantastique belle opportunité pour tous les sports et la jeunesse. Une vraie chance, un enjeu sociétal excitant à ne pas rater ! Par là même, le sport devient « grande cause d’intérêt national », du jamais entendu dans notre pays. Autre grand moment, la création de l’Agence Nationale du Sport (ANS) où le sport ne représente plus une charge mais un investissement. Comment ne pas applaudir à la lecture de tels propos, à vos côtés, nous nous battons journalièrement pour la reconnaissance du sport. Même si les mentalités évoluent, il reste beaucoup à faire afin que les élus territoriaux les plus éloignés, promotionnent le sport à sa juste valeur. De façon certaine, avant, pendant et après la pandémie le sport vient de changer son image. Il devrait à terme en récolter les fruits.

Sur la durée de ces quatre ans le CDOS se voulait ambitieux. De nombreux sujets furent bien menés et nous les maîtrisons maintenant. Certains dossiers n’avancent pas toujours aussi vite que nous le souhaiterions ! Et puis d’autres capotent ou ne retiennent pas l’attention et nous voilà dans l’obligation de recommencer. Nous fûmes présents partout où cela fut possible. Le CDOS, souvent oublié ces dernières années, reprend vie en se positionnant dans le paysage sportif départemental, fidèle à nos engagements. Il reste néanmoins, beaucoup à faire ! Et demain ? Le CDOS maintient tous ses grands axes de travail. Nous réitérons avec optimisme, notre volonté de bien faire, d’avancer. Nous renouvelons, avec fermeté, la nécessité de resserrer nos liens avec tous les comités départementaux. Plus les dirigeants se rencontreront, se parleront, échangeront, plus le dialogue entre nous s’en trouvera facilité et davantage nous progresserons collectivement.

On s’aperçoit, à la suite des diverses élections, que bien souvent les territoires départementaux redeviennent prioritaires dans les discours fédéraux. Nous nous en réjouissons. La mutualisation régionale, pourquoi pas, mais pas n’importe comment ! La reconnaissance de l’échelon départemental nous sied parfaitement. Nous la défendons régulièrement avec force. Nous devons garder cette envie d’entreprendre, de garder le contact avec toutes les associations demandeuses. Cette mandature nous emmène en 2024, et l’olympiade de Paris. Du travail nous n’en manquons point. Montrons-nous convainçants envers la jeunesse, pour lui transmettre l’héritage et que Paris 2024 ne soit pas une fin mais bien le début d’une nouvelle ère pour le sport. Ayons de l’audace, motivés par nos convictions. Priorisons la solidarité collective, au détriment de la superficielle réussite individuelle. Nous devons rebondir à la sortie de cette crise sanitaire. Des années passionnantes nous attendent, ne les gâchons pas.

Courage, belle mandature et surtout vive le sport, vive tous les sports ! Merci à tous.

Une petite note personnelle : de grands mercis à nos salariés et à toutes nos bonnes âmes bénévoles.

Merci de votre attention.

RAPPORT FINANCIER par André DHUIVONROUX

Pour l'année 2020 nous enregistrons une perte de **1641.11 €** sur un budget de 115 842 € (soit - 1.42 %)

Les faits marquants pour 2020 :

- L'activité a été lourdement perturbée par la pandémie « COVID 19 » qui a contraint au chômage partiel nos salariés pendant plus de 5 mois avec pour conséquences :
- L'annulation des Vacances Olympiques Sportives
- Une sous-activité dans les actions de proximité (QPV, Quartiers d'été, etc.)
- Et surtout l'impact sur toute l'activité sportive des comités et des clubs.
- Seules les formations (PSC1 et accompagnement Basicompta) ont pu être maintenues.
- Les aides pour l'activité partielle nous ont permis de ne pas trop impacter nos comptes de 2020.
- Seule inquiétude quelles seront les conséquences sur 2021 et 2022.

En résumé nous proposons à l'Assemblée Générale les résolutions suivantes :

- 1) Approbation du rapport moral financier 2020.
- 2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2020 concernant la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.
- 3) Décision d'affecter le résultat de l'exercice 2020 soit - **1641.11 €** aux fonds associatifs du CDOS

COMPTE DE RESULTAT 2020

CHARGES	Montant
Achats	4 736.07 €
Photocopies	1 948.96 €
Fournitures administratives	183.35 €
Achat matériel sportif	2 603.76 €
Services extérieurs	4 748.36 €
Charges et Locations immobilières	2 516.57 €
Location copieur	1 776.00 €
Assurances	455.79 €
Autres services extérieurs	8 884.60 €
Vacances olympiques et sportives	320.00 €
Déplacements, missions	536.98 €
Frais postaux et de télécommunication	362.94 €
Frais formation PSC1	89.13 €
Formation Personnel	
Récompenses	1 457.40 €
Communication	260.27 €
Animations quartiers d'été	1 253.31 €
Animations et Activités diverses	1 509.33 €
Abonnements Basicompta	2 550.00 €
Services bancaires	86.72 €
Réceptions, AG	458.52 €
Impôts et taxes	1 215.60 €
Formation professionnelle et continue	1 215.60 €
Charges de personnel	95 036.79 €
Rémunération nette du personnel av impots	65 511.14 €
Charges sociales	29 525.65 €
Autres charges de gestion courante	936.66 €
Frais gestion courante	936.66 €
Amortissement matériel informatique	
Charges exceptionnelles	284.68 €
Charges sur exercices précédents	284.68 €
Dotation aux amortissements, provisions	
TOTAL DES CHARGES	115 842.76 €
Emploi des contributions volontaires en nature	18 500.00 €
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite des biens	3 500.00 €
Personnels bénévoles	15 000.00 €
TOTAL DES CHARGES	134 342.76 €

PRODUITS	Montant
Ventes	27 856.50 €
Participations familles VOS	
Formation PSC1	2 395.00 €
Mutualisation gestion basicompta	648.00 €
Abonnements Basicompta	3 645.00 €
Mise à disposition de personnel Technique	13 948.50 €
Mise à disposition de personnel Administratif	6 020.00 €
Autres animations	1 200.00 €
Subventions d'exploitation	62 060.00 €
Aides à l'emploi CNDS	12 000.00 €
CNDS	29 060.00 €
Conseil Départemental	21 000.00 €
Autres produits de gestion courante	3 300.00 €
Cotisations Comités	3 060.00 €
Autres	240.00 €
Produits financiers	382.09 €
Produits exceptionnels	20 603.06 €
Produits sur exercices antérieurs	1 517.96 €
Transfert de charges d'exploitation (II)	1 931.34 €
Activité Partielle	13 748.40 €
Abandons de créances	405.36 €
Reprise de provision pour activité 2019 non achevée	3 000.00 €
TOTAL DES PRODUITS	114 201.65 €
Contributions volontaires en nature	18 500.00 €
Bénévolat	15 000.00 €
Prestations en nature	3 500.00 €
Dons en nature	
TOTAL DES PRODUITS	132 701.65 €

Résultat exercice 2020 (Perte)	- 1 641.11 €
Pour mémoire résultat 2019 (Bénéfice)	8 553.25 €

COTISATION 2021

Un montant de la cotisation à 20 € par voix (suite à l'approbation de l'AG 2020) est proposé et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est présenté et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL 2021					
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Achats		3 350.00 €	Ventes		31 600.00 €
Achat matériel		1 500.00 €	Participations familles VOS		2 500.00 €
Photocopies		1 500.00 €	Formations PSC1		1 500.00 €
Fournitures administratives		350.00 €	Mutualisations gestion basicompta		1 000.00 €
Autres fournitures			Abonnements Basicompta		4 000.00 €
			Produits divers		2 600.00 €
Services extérieurs		4 150.00 €	Mises à disposition de personnel		20 000.00 €
Locations mobilières et immobilières		2 800.00 €	Subventions d'exploitation		77 000.00 €
Location copieur		850.00 €			
Assurances		500.00 €	Aides à l'emploi CNDS (ANS)		12 000.00 €
Autres services extérieurs		17 700.00 €	ANS		28 000.00 €
Vacances olympiques et sportives		4 000.00 €			
Communication, publications		2 500.00 €	Conseil Départemental		21 000.00 €
Déplacements, missions et réceptions		2 500.00 €	Subventions et aides privées		10 000.00 €
Frais postaux et de télécommunication		400.00 €			
Activités diverses (PSC1, etc.)		2 000.00 €	Communes ou communauté de communes		6 000.00 €
Formation du Personnel		1 000.00 €	Subvention diverses		
Abonnements Basicompta		2 600.00 €			
Récompenses		1 500.00 €	Autres produits de gestion courante		7 500.00 €
Services bancaires		100.00 €	Cotisations Comités		6 000.00 €
Réceptions, Réunions, AG		1 100.00 €	Autres		1 500.00 €
Impôts et taxes		1 300.00 €	Produits financiers		400.00 €
Formation professionnelle et continue		1 300.00 €	77-Produits exceptionnels		4 300.00 €
Charges de personnel		97 500.00 €	Activité partielle		3 800.00 €
Rémunération nette du personnel		67 500.00 €	Abandons de créances		500.00 €
Charges sociales		30 000.00 €			
Autres charges de personnel			Reprise sur provisions		4 200.00 €
Autres charges de gestion courante		1 000.00 €			
Frais gestion courante		1 000.00 €			
Charges exceptionnelles		- €			
Charges sur exercice précédents					
Dotation aux amortissements, provisions		- €			
Amortissement Bureauutique					
Provisions pour retraites		500.00 €			
TOTAL DES CHARGES		125 000.00 €	TOTAL DES PRODUITS		125 000.00 €

ELECTION DE DEUX VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mme **Béatrice HOUCHOT** (Voile) et M. **Eric PAUCHARD** (ASPTT) sont candidats.

ELECTION D'UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION, POUR LA DUREE DE LA PROCHAINE OLYMPIADE

- Candidature au Bureau Exécutif

Une seule liste est parvenue au CDOS dans les délais et formes prescrites ; elle est présentée par Monsieur Alain Boyer au titre de candidat à la présidence.

Ayant pris connaissance des Statuts et du Règlement intérieur du CDOS du Loiret, de la liste et de toutes les pièces jointes, les membres du Comité de validation réuni le 26 février 2021 ont déclaré cette liste recevable et en ont autorisé la publication après validation par le Comité directeur sortant du CDOS.

- Candidatures au Conseil d'Administration

Trois candidatures au Conseil d'Administration sont parvenues au CDOS dans les délais et formes prescrites.

Ayant pris connaissance des Statuts et du Règlement intérieur du CDOS du Loiret, desdites candidatures ainsi que des pièces jointes, les membres du Comité de validation ont déclaré les trois candidatures recevables et en ont autorisé publication après validation par le Comité directeur sortant du CDOS.

RESULTATS DES VOTES EN LIGNE

- Nombre de comités départementaux représentés : **40**

- Suffrages exprimés : **38**

1- Homologation des PV des AG extraordinaire et ordinaire du 11 Février 2020 :

	total des voix
oui	217
non	0
abstention	0

2- Rapport moral :

	total des voix
oui	217
non	0
abstention	0

3- Rapport financier :

	total des voix
oui	217
non	0
abstention	0

4- Budget prévisionnel :

	total des voix
oui	214
non	0
abstentions	3

5- Cotisation :

	total des voix
oui	183
non	8
abstentions	26

6- Élection de deux vérificateurs aux comptes :

	total des voix
oui	209
non	0
abstentions	8

7- Élection du Bureau exécutif :

	total des voix
oui	214
non	0
abstentions	3

8.1- Élection du Conseil d'administration :

	total des voix
oui	217
non	0
abstention	0

8.2- Élection du Conseil d'administration :

	total des voix
oui	217
non	0
abstention	0

8.3- Élection du Conseil d'administration :

	total des voix
oui	217
non	0
abstention	0

- **Vote 1- Procès-verbaux des AG ordinaire et extraordinaire du 11 février 2020** : adoptés.
- **Vote 2- Rapport moral** : adopté,
- **Vote 3- Rapport financier** : adopté,
- **Vote 4- Budget prévisionnel** : adopté,
- **Vote 5- Cotisation** : adopté, le montant de 20€ par voix reste inchangé
- **Vote 6- Election des vérificateurs aux comptes** :
Mme **Béatrice HOUCHOT** (Voile) et M. **Eric PAUCHARD** (ASPTT) sont élus.
- **Vote 7- Élection du Bureau exécutif** :
La liste, composée de :
 - MM. **Alain BOYER** (Membre qualifié) - **président**,
 - **André BENHENNA** (Athlétisme) - **vice-président délégué Sport & Education et citoyenneté**,
 - **Gérard BOUDON** (Membre qualifié) - **vice-président - délégué Sport & Professionnalisation**,
 - **Ludovic CHARDERON** (Volley) - **membre**,
 - **Mme Eléa COQUART** (Escrime) – **secrétaire général**,
 - MM. **André DHUIVONROUX** (Handball) – **trésorier général**,
 - **Sylvain EDINE** (Tir) - **membre**,
 - **Régis FLAMENT** (Course d'orientation) - **Vice-président délégué Sport & Santé et bien-être**,
 - **Francis LANCEROT** (Rugby) – **trésorier adjoint**,
 - **Jean-Pierre MISSERI** (Pêches sportives) - **membre**,
 - Mmes **Karen PECHEUX** (Tir à l'arc) – **secrétaire adjoint**,
 - **Annabel ROBLEDO** (Football) - **membre**,
 - **Nathalie ROS** (Basket) - **Vice-président délégué Sport & Politiques publiques et Haut niveau**,
 présentée par le Président sortant, Monsieur Alain BOYER, est élue.
- **Vote 8.1- Élection du Conseil d'administration** :
M. **Christophe CHARREIRE** (UFOLEP), est élu.
- **Vote 8.2- Élection du Conseil d'administration** :
Mme **Angela DA COSTA** (FFCAM) est élue.
- **Vote 8.3- Élection du Conseil d'administration** :
M. **Ludovic FAJOUX** (UNSS) est élu.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été reçue au CDOS du Loiret avant la date limite du 24 février 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Président,



Alain BOYER